



# BOIS ÉNERGIE & RESSOURCE BRETONNE

---

**COMPRENDRE  
POUR MIEUX CHOISIR**

---

**JUIN 2016**



**PLAN**   
**BOIS ÉNERGIE**  
**BRETAGNE** 2015 - 2020



**En Bretagne, la consommation de bois déchiqueté pour l'énergie a crû de manière importante ces dernières années, passant de 200 000 t en 2013 à 420 000 t fin 2015.**

**Ce document cherche à répondre aux préoccupations actuelles concernant l'impact de ce développement sur la ressource en bois bretonne.**

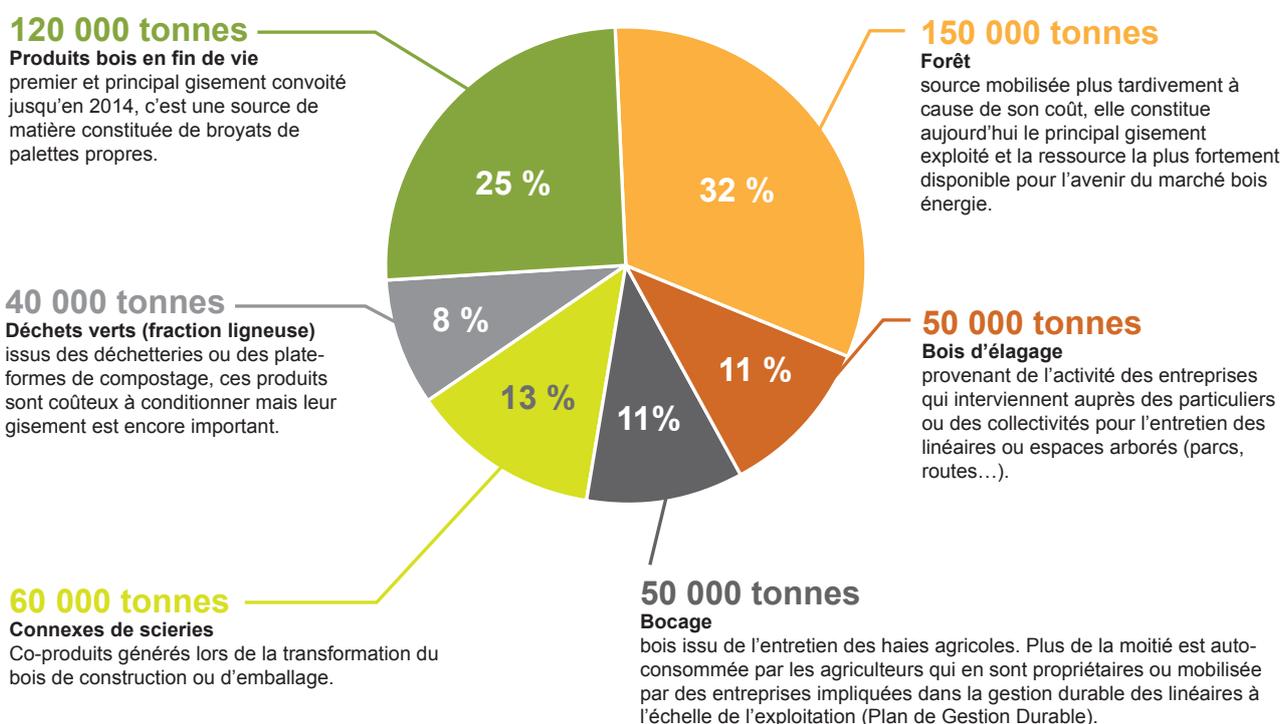
**De quoi parle-t-on quand on parle de bois énergie ? Dans quelles conditions est-il mobilisé ?**

**Dans l'attente des résultats fin 2016 d'une étude fine sur la ressource forestière bretonne, faisons le point sur ces questions.**

# UN COMBUSTIBLE, DES BOIS DÉCHIQUETÉS

Chaque chaufferie fonctionne avec une qualité définie de combustible, en fonction de la puissance de la chaudière et du système de transfert des plaquettes. Cette qualité peut souvent être obtenue à partir d'un mélange de bois d'origines diverses.

## VOLUME DE BOIS DÉCHIQUETÉ MOBILISÉ PAR ORIGINE DE PRODUIT EN BRETAGNE



Source : AILE / ABIBOIS



— Différentes qualités de bois décheté ©AILE —

# L'ÉNERGIE : UNE VALORISATION POUR DES PRODUITS GÉNÉRÉS PAR D'AUTRES ACTIVITÉS

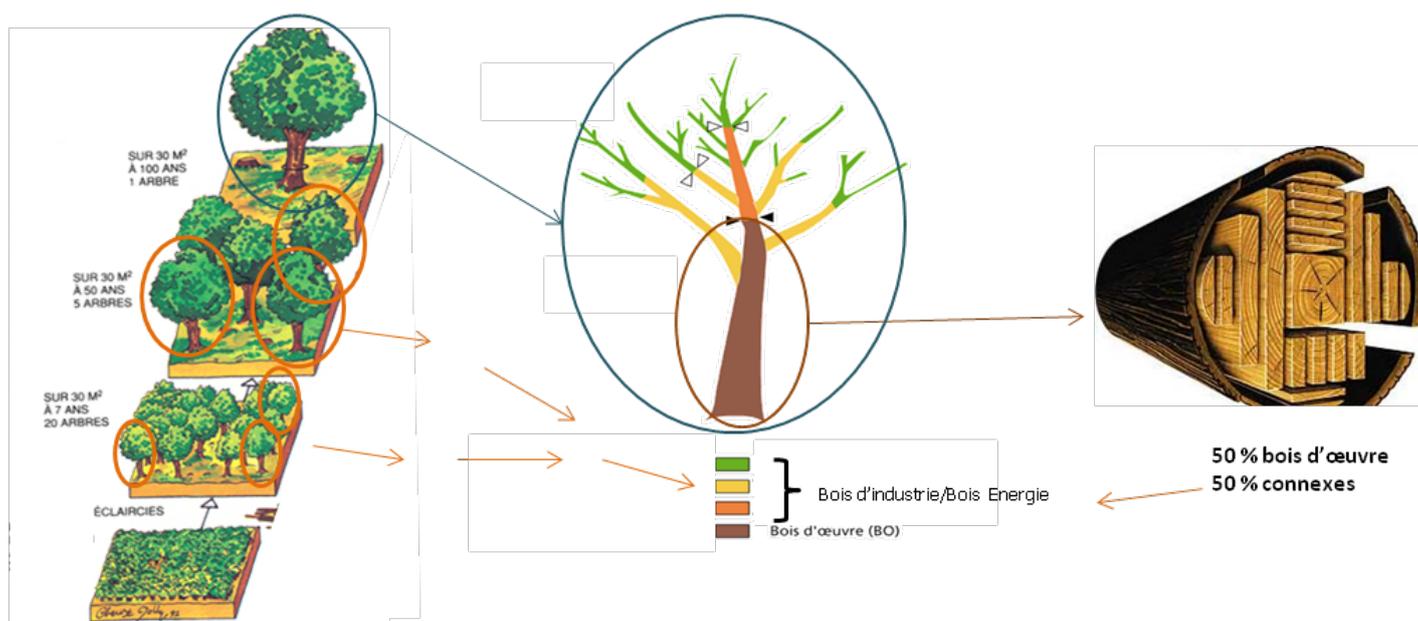
Certaines activités génèrent des co-produits : de la même manière que la culture de céréales fournit de la paille, **l'entretien des linéaires arborés, l'exploitation forestière ou la transformation des bois pour la construction ou l'emballage** génèrent des sous-produits bois qui peuvent être valorisés en énergie. **Produire du bois énergie n'est donc pas un objectif**, mais plutôt le résultat d'une activité économique souvent plus rémunératrice.

**Cette valorisation en bois énergie contribue ainsi à rendre l'activité première plus rentable.**

**Dans la filière forestière**, pour des raisons de coût, le bois énergie est toujours récolté en lien avec une autre activité forestière à court ou long terme : la production de bois d'œuvre. La production de bois énergie va ainsi provenir :

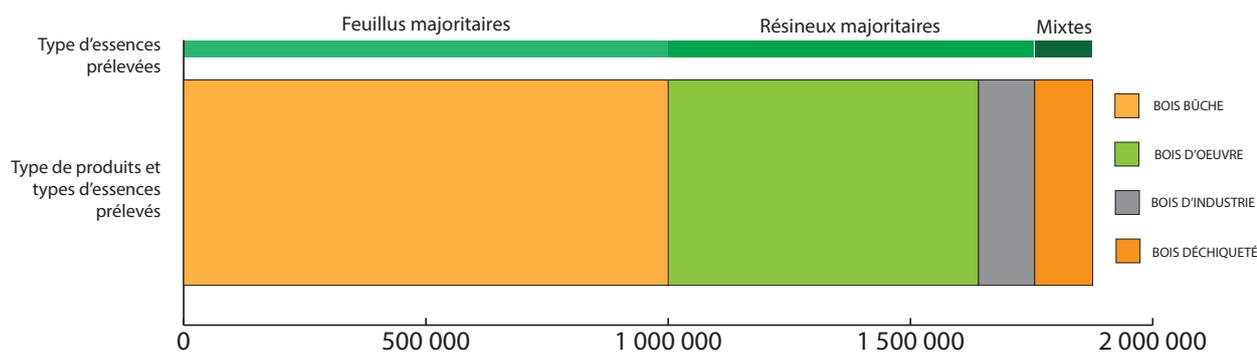
- soit d'une coupe rase de peuplements pauvres, **en préalable à la plantation d'essences de production de bois d'œuvre**,
- soit pour valoriser au mieux des coupes d'éclaircies **au cours de la croissance des arbres**, ou encore
- **lors de la récolte des arbres mûres** pour trouver un débouché aux houppiers et branchages qui ne vont pas en scieries.

## CIRCUIT DE VALORISATION DES CO-PRODUITS BOIS EN FORÊT ET EN SCIERIE



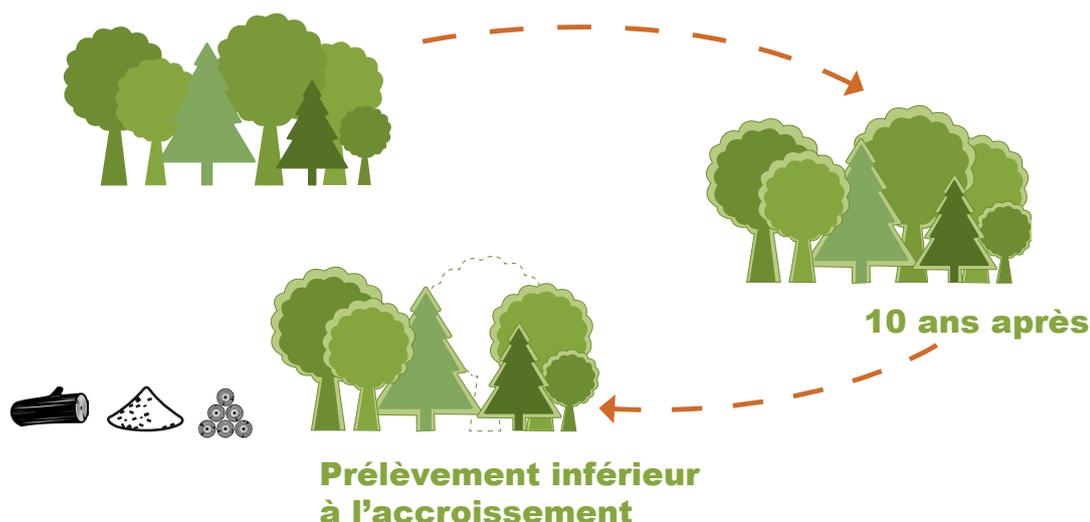
# LE BOIS DÉCHIQUETÉ : QUEL POIDS POUR LA FORÊT BRETONNE ?

VOLUME DE BOIS PRÉLEVÉ EN FORÊTS BRETONNES,  
par catégorie de produit (m<sup>3</sup> bois rond) en 2014



Le bois décheté destiné au bois énergie ne représente que 7 % de la récolte totale de bois en Bretagne en 2014.

Chaque année, les prélèvements de bois en forêt sont inférieurs à la production naturelle de celle-ci. Donc chaque année, le stock de bois sur pied augmente et l'accroissement de l'année suivante se fait à partir d'un stock plus important. La tendance en Bretagne est donc à la croissance en volume et en surface, plutôt composés de taillis pauvres délaissés, propices à produire du bois énergie.



LE  
SAVIEZ  
VOUS ?

Face au constat du développement des surfaces de peuplements pauvres, la Région Bretagne a mis en place un dispositif de plantation : Breizh Forêt Bois. Il vise à transformer ou boiser des peuplements sans avenir pour en faire des forêts productives. + d'infos : [www.breizhforetbois.com](http://www.breizhforetbois.com)

# LA GESTION DURABLE : L'AFFAIRE DE TOUS !

Des démarches de gestion durables (par exemple PEFC) existent pour les acteurs de la forêt et sont en cours de structuration pour le bocage. **Chaque propriétaire et chaque acteur professionnel a la responsabilité du chantier qu'il engage** : le propriétaire doit avoir une vision à long terme de la vie de ses peuplements et de ses devoirs ; le professionnel doit assurer une intervention de qualité et un respect des réglementations. Ils doivent tous deux connaître les particularités des différents types de peuplements arborés : on ne gère pas de la même façon un bois en taillis, une forêt en futaie, des linéaires bocagers variés ou des alignements urbains.

Un linéaire de bocage correctement géré a une productivité élevée entre 3 et 8 tonnes de bois frais par kilomètre et par an. Une ferme comptant 4 ou 5 kilomètres de haies productives peut ainsi être autonome en bois pour du chauffage domestique... à vie ! La conservation et l'entretien des haies permettent donc de se chauffer à moindres frais grâce à des technologies modernes de chauffage ou constituent un petit revenu si le bois est vendu.

## DYNAMIQUE BOCAGÈRE ET BOIS ÉNERGIE

La destruction des haies est encore une réalité en Bretagne et des programmes d'aides à la plantation visent à restaurer et structurer le maillage bocager. Ces destructions de haies sont souvent le fruit d'un choix du propriétaire de s'affranchir de leur entretien et d'agrandir ses parcelles d'exploitation. La vente de bois énergie n'est dans ce cas qu'une valorisation

du bois abattu et non pas la motivation première de l'arasement. Certains territoires bretons ont d'ailleurs réussi à inverser la tendance de disparition du bocage tout en mettant en place une filière d'approvisionnement en bois énergie responsable. La reconstitution du maillage bocager et le développement du bois énergie ne sont donc pas deux objectifs opposés.

En 2015, la prise en compte des surfaces bocagères a évolué dans le cadre de la PAC. Leur maintien est encouragé et conditionne l'octroi des aides agricoles. Leur destruction entraîne une diminution de celles-ci et demande des démarches administratives plus contraignantes qu'auparavant.



©France Bois Régions

LE  
SAVIEZ  
VOUS ?

Le programme **Breizh Bocage** a pour objectif la création et la reconstitution de haies bocagères dans le cadre d'opérations collectives. Le dispositif vise principalement à réduire les transferts de polluants d'origine agricole vers les eaux superficielles dans un but clairement affiché d'amélioration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. **+ d'infos : [www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Aide-Breizh-Bocage-2015-2020](http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Aide-Breizh-Bocage-2015-2020)**

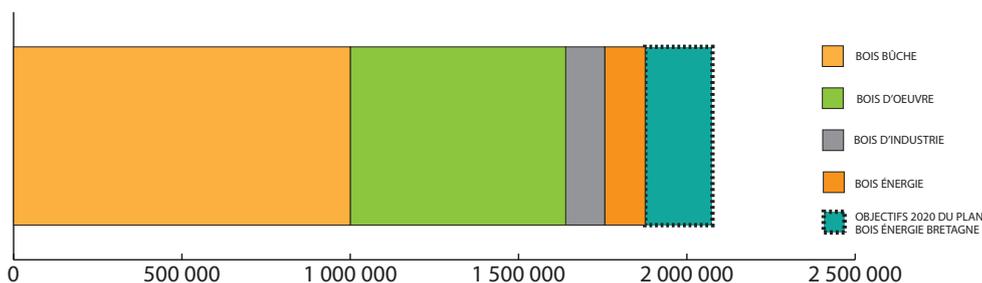
# LE PLAN BOIS ÉNERGIE BRETAGNE

## UNE DYNAMIQUE RENOUVELÉE

### POUR DÉVELOPPER LE BOIS ÉNERGIE

L'ADEME Bretagne, la Région Bretagne, les Conseils Départementaux du Finistère, du Morbihan et d'Ille-et-Vilaine ont renouvelé leur soutien au 4<sup>ème</sup> Plan Bois Energie Bretagne 2015-2020.

Entre 2014 et 2020, l'objectif est de mobiliser 200 000 t annuelles supplémentaires. A la lecture du graphique ci-dessous, les objectifs du Plan Bois Energie, **même s'ils devaient entièrement reposer sur la forêt**, ne remettraient pas en question la répartition en grande masse des usages observés en 2014 :



Avec 200 000 t/an supplémentaires, on peut approvisionner un éventail d'installations de tailles variées :

TYPE D'INSTALLATION	VOLUME ANNUEL CONSOMMÉ
Elevage, bureau, école	Quelques dizaines de tonnes
Maison de retraite, collège, piscine, petit réseau de chaleur communal	Quelques centaines de tonnes
Hôpital, serre maraîchère, réseau de chaleur urbain	Quelques milliers de tonnes
Industries	Plus de 10 000 t



#### OBJECTIFS

Développer l'usage du bois pour l'énergie en secteur collectif, industriel, artisanal ou agricole.



#### MOYENS

Aides à l'investissement pour des projets de chaufferies bois ; accompagnement des structures d'approvisionnement ; amélioration de la qualité de la combustion (secteur collectif et domestique).



**PLAN  
BOIS ÉNERGIE  
BRETAGNE**



## UNE ÉQUIPE QUI VOUS ACCOMPAGNE !

L'animation du Plan Bois Energie a été confiée à deux structures régionales : l'association ABIBOIS, interprofession de la filière forêt bois, et l'association AILE, agence locale de l'énergie.

### UN PROJET DE CHAUFFERIE OU DE RÉSEAU DE CHALEUR ?

Chaufferies collectives, industrielles et réseaux de chaleur :



**Aurélie LEPLUS**

☎ aurelie.leplus@aile.asso.fr  
☎ 02.99.54.63.23

Chaufferies agricoles :



**Jacques BERNARD**

☎ jacques.bernard@aile.asso.fr  
☎ 02.99.54.63.23

### UNE QUESTION SUR L'APPROVISIONNEMENT EN BOIS DÉCHIQUETÉ ?



**Marc LE TRÉIS**

☎ marc.le-treis@aile.asso.fr  
☎ 02.99.54.63.23

### UN BESOIN LIÉ AU BOIS BÛCHE, AU GRANULÉ OU A LA MOBILISATION DE BOIS FORESTIER ?



**Nathalie BRAC de la PERRIERE**

☎ nbrac.energie@abibois.com  
☎ 02.99.27.78.00



## DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE !

Plus de 40 fournisseurs pour des combustibles normalisés,  
Plus de 20 bureaux d'études thermiques pour réaliser vos projets.



## PLUS D'INFORMATIONS

**[www.planboisenergiebretagne.fr](http://www.planboisenergiebretagne.fr)**



73, rue de Saint-Brieuc  
CS 56520 - 35065 RENNES Cedex  
[www.aile.asso.fr](http://www.aile.asso.fr)

**Abibois**

*Le réseau des professionnels du bois en Bretagne*

4 bis allée du bâtiment  
35000 RENNES  
[www.abibois.com](http://www.abibois.com)

Le Plan Bois Energie Bretagne est financé par :

